


**- TERRE D'Émeraude Communauté -**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DÉLIBÉRATION N°019/2024**

Envoyé en préfecture le 08/03/2024  
Reçu en préfecture le 08/03/2024  
Publié le   
ID : 039-200090579-20240306-D\_019\_2024-DE

SÉANCE DU 06 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 116  
Titulaires présents : 85  
Suppléants présents : 4  
Pouvoirs : 7

Date de convocation :

29/02/2024

Date d'affichage :

07/03/2024

Votants :	96	Pour :	96	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-quatre, le six mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

**Délégués titulaires présents :**

ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; CORAZZINI Sylvie ; CORSETTI Patrice ; DAVID Lauriane ; DELORME Carole ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DOUVRE Jacques ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Christiane ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; FATON Patrice ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBÉY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; GUILLOT Evelyne ; HALBOURG Bertrand ; HUGONNET Franck ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; LACROIX Serge ; LANIS Yves ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; PAIN Michel ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; PONSOT Pauline ; POURCELOT Anaïs ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; REBREYEND COLIN Micheline ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; SCHAEFFER Catherine ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VIAL Jacques ; VUITTON Antoine.

**Délégués suppléants présents :** BESSON Gérard ; FREDY Damien ; GIBOZ Brigitte ; JULLEROT Pascal.

**Excusés ayant donné pouvoir :** BOISSON Laurence à CHATOT Patrick ; CAPELLI Sophie à LUSSIANA Eddy ; CHAMOUTON Patrick à THOMAS Rémi ; DALLOZ Jean-Charles à PROST Philippe ; SERVIGNAT Odette à JAILLET Bernard ; COLIN Gwenaël à PARIS Robert ; HOTZ Richard à VUITTON Antoine.

**Excusés :** BAILLY Hervé ; BELLAT Stéphane ; CATTET Jean-Luc ; GROS-FUAND Florence (représentée par FREDY Damien) ; JOURNEAUX Cyrille ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; LARUADE Laurent (représenté par JULLEROT Pascal) ; RAVIER Pascal ; VENNERI PARE Sandra (représentée par BESSON Gérard).

**Absents :** ARTIGUES Damien ; BANDERIER Dominique ; BIN Richard ; BOILLETOT Jean-Marc ; BRIDE Frédéric ; CIOE Bruno ; DE MERONA Bernard ; DUFOUR Anne ; DUMONT GIRARD Philippe ; LAMARD Philippe ; MOREL Alain ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; PAGET Jean-Marie ; RUDE Bernard.

**Secrétaire de séance :** Franck GIROD

**Objet : EQUIPEMENTS SPORTIFS – Complexe sportif de Moirans-en-Montagne - convention de fonctionnement tripartite entre la Région, le lycée Pierre Vernotte et Terre d'Emeraude Communauté 2023 - 2027**

Rapporteur : Philippe PROST

**Le RAPPORTEUR,**

## EXPOSE

Dans le cadre de sa compétence vie associative et sportive, Terre d'Emeraude communauté gère et entretient des équipements sportifs sur la commune de Moirans-en-Montagne :

- Le gymnase et le plateau sportif, route de Saint-Laurent 39260 Moirans-en-Montagne : grande salle, salle de judo, 4 vestiaires et toilettes, 1 vestiaire professeurs, 5 boxs de rangement pour le matériel.
- La halle des sports, route de la grange au gui : grande salle, dojo, salle de danse, 4 vestiaires avec toilettes, tribune, 1 vestiaire professeurs, 4 boxs de rangement pour le matériel.

Le lycée Pierre Vernotte utilise ces équipements à raison de 8h par semaine en moyenne. Aussi, afin de contribuer aux coûts de fonctionnement, une convention tripartite entre La Région Bourgogne Franche-Comté, le Lycée Pierre Vernotte et Terre d'Emeraude communauté doit être signée.

Cette convention prévoit notamment les engagements réciproques des différentes parties en termes d'entretien et d'utilisation des locaux ainsi que les modalités financières qui précisent que la Région Bourgogne Franche-Comté participe à la prise en charge des équipements couverts sur la base des frais.

**Le BUREAU COMMUNAUTAIRE**, dans sa séance du 27 février 2024 a émis un avis favorable,

**Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

## DÉCIDE

**D'APPROUVER** les termes de la convention tripartite à intervenir entre la Région Bourgogne Franche-Comté, la Communauté de Communes Terre d'Emeraude et le lycée Pierre Vernotte.

**D'AUTORISER Monsieur le Président** à signer ladite convention ainsi que tout avenant après avis du bureau communautaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

L'autorité territoriale :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture et de sa notification ou publication
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Pour extrait conforme,

  
Le Président

